

Manuscrit 9 (MNN 75.149.298.2)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
22 avril 1816

. S^t Loup, le 22 avril 1816.

. Mon cher Ami,

. Reçois mille nouveaux remerciemens de notre part, et l'assurance de notre vive/
sensibilité pour tes procédés aussi obligeans que délicats envers nous et ton cher neveu./
c'est parceque nous sommes intimement persuadés des sentimens qui t'animent, sentimens/
dont tu nous as déjà donné tant de preuves, que nous en agissons plus librement avec toi ;/
mais si nous te devons sous ce rapport plus de reconnaissance, il est bien juste aussi que/
nous n'abusions pas de tes bontés. nous te prions donc instamment, de ne pas manquer/
de nous adresser le plus tôt possible, la note des avances que tu as eu la complaisance de/
faire tant à Isidore qu'à ses frères, afin que nous puissions t'en envoyer le montant/
par la voie de la Diligence, aussitôt que Clément que nous attendons d'un jour à l'autre,/
nous aura payé la totalité du premier terme sur lequel nous n'avons touché qu'un à-compte ;/
car il n'est point agréable de se trouver dégarni d'argent dans une ville comme Paris./
nous attendons des nouvelles d'Isidore par le courier de ce soir ou demain. il faut qu'il soit/
très-occupé puisqu'il ne nous a pas encore accusé réception des 200 francs./

. Il parait, Mon cher Ami, que ta nomination à la place de Maire va se trouver ^{<de nouveau>} ajournée,/
par suite de la destitution de M^f Joly. cet événement auquel on ne pouvait pas s'attendre/
et qui est arrivé comme un coup de foudre, a excité un intérêt général et bien mérité ;/
parceque cet administrateur se conduisait on ne peut pas mieux, et qu'il va se trouver ainsi/
livré à la merci de créanciers qui profiteront de sa chute pour l'accabler./

. nous allons nous occuper de faire vendre ta paille le plus avantageusement possible. tes/
vaches et le taureau se portent à merveille. la genisse qui est superbe, est toujours//

bien grasse et même trop grasse : je crois avec quelques personnes, que c'est là cequi/
l'empêche de devenir pleine. il serait cependant à désirer qu'elle pût l'être avant la/
vente du taureau qui d'après tes ordres, ne sera certainement pas livré au Boucher. mande-/
nous, Mon cher Ami, si tu es bien aise d'attendre encore quelque tems. M^f Pagnier nous/
a fait dire hier par Baptiste, que si nous étions dans l'intention de nous défaire de coco, il/
le reprendrait. Si nous consultons plus nos besoins et le desir de faire honneur à nos dettes/
communes, que notre propre agrément, peut-être penseras-tu comme moi, mon cher ami, qu'il/
vaut mieux vendre ce cheval qui à raison de ses défauts ne te convient guère, et qui d'un autre/
côté est beaucoup trop petit pour Isidore. tu voudras bien nous faire connaitre ta détermination/
à cet égard pour que nous puissions agir en conséquence. comme les vins se vendent bien (ils/
valent maintenant dit-on 10 louis la queue.). je pourrai les faire proposer indirectement à/
M^f Dureault, et je m'empesserai de te mander le prix convenu, puisque tu veux bien t'en/
rapporter à nous. je suis on ne peut pas plus reconnaissant de la peine que tu as prise d'aller chez/
Noizette : reçois-en Mon cher Ami, mes empressés remercimens. je vois, d'après ceque tu me/
dis, que ma commission n'a pas été faite, et je suis bien aise que Michel-Fleurot à qui tu as si/
généreusement graissé la pate, tienne la main à ceque son cher maître se rapelle enfin de moi./

. Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir te donner des nouvelles satisfaisantes sur le compte de/
Babet et de Bourgeon. ceque la grande intimité qui régnait entre eux devait faire prévoir, est arrivé ;/
et les sages conseils dictés par l'intérêt, qu'ils ont été dans le cas de recevoir d'assez mauvaise
grace,/
n'ont abouti à rien. Babet, de son propre aveu, est grosse de quatre mois. si elle l'eut avoué/
plus tôt, son honneur se serait trouvé à couvert, et elle aurait évité un nouveau sujet de/
scandale pour la Maison. cette conduite plus répréhensible de la part d'une fille de son âge, donne/
lieu à bien des propos, et nous fait la plus grande peine. c'est hier soir seulement qu'elle a cru/
devoir nous faire cette étrange confidence qui n'en était plus une pour les personnes qui la voyaient.//

nous lui avons répondu avec ce ton de modération et de bonté qui de la part de ma femme/
surtout, contrastait singulièrement avec celui qu'on se permettait de prendre trop souvent à son/

égard. Babet aura été dans le cas de comparer et de juger en même tems que cequ'on lui disait était/ pour son propre avantage comme pour celui de la Maison. leur intention est de se marier et je/ crois, de se mettre ensuite dans leur ménage ; mais ils nous ont demandé de rester ici jusqu'à la/ S^t Jean, et nous y avons consenti d'avance, Mon cher Ami, bien persuadés que tu souscrirais/ volontiers à cet arrangement. d'après les données que nous pouvons recueillir, je pense que le/ dénouement de cette longue intrigue n'est pas cequi pouvait nous arriver de plus malheureux : rendons-/

en grace à la providence ; car la pauvre Barque allait de mal en pis./

. Nous sommes enchantés de savoir que la Machine fonctionne maintenant à merveille ; mais/ c'est bien moins sans doute, au changement de Lycopode que tu dois cette amélioration, qu'aux/ perfectionnemens que tu as imaginés. reçois donc à ce sujet, Mon cher ami, nos félicitations et/ nos remercimens les plus empressés et les plus sinceres. nous regrettons beaucoup, je te l'avoue,/ de ne pouvoir te les exprimer de vive voix, et d'être privés du plaisir te participer (sic) à la juste/ satisfaction que tu dois éprouver. peut être que d'heureuses circonstances dont tes succès nous/ font mieux que jamais pressentir la possibilité, nous permettront aussi de faire le grand voyage :/ Dieu le veuille ! maintenant que tu as atteint le But désiré qui était de donner l'idée la/ plus avantageuse de notre découverte, il ne s'agit plus, je crois, que de s'occuper des moyens/ plus propres et à en tirer tout le parti possible. tu te rapelles ce dont nous étions convenus à cet/ égard, Mon cher Ami ; mais tu te trouves peut-être, par ta position, dans le cas d'envisager les/ choses sous un autre point de vue. nous serions donc bien aises qu'après un mûr examen/ et des renseignemens obtenus par voie indirecte, si tu crains de te mettre trop en avant, tu pusses/ nous mander cequi te paraîtrait le plus convenable eu égard aux circonstances.//

. je comptais faire hier l'expérience dont je t'ai parlé¹ ; mais j'ai cassé mon objectif dont le foyer était/ le mieux assorti aux dimensions de l'appareil. j'en ai bien un autre, mais qui n'a pas le même foyer ;/ cequi nécessitera quelques petits changemens dont je vais m'occuper². ce retard ne sera pas long et bien/

sûrement j'aurai le plaisir de te mander dans ma prochaine lettre, le résultat que j'aurai obtenu : je/ souhaite[~~ait~~], sans trop l'espérer, qu'il justifie l'intérêt que tu veux bien me témoigner à ce sujet./ si tu vois Isidore, embrasse-le je te prie, de notre part. j'attends pour lui écrire qu'il m'ait accusé/ réception de l'argent. bien des choses de notre part aussi à Antoine et Victor³ ; et reçois mon cher Ami,/

l'assurance des tendres sentimens avec lesquels nous t'embrassons ma femme et moi de tout notre coeur./

://: J.N.Niépce

.P.S./

tous nos gens de la ville et de la campagne te saluent. nous parlons souvent de toi/ à la bande joyeuse, et nous la caressons souvent pour toi. tous tes hôtes quadrupedes et bipedes/ emplumes se portent on ne peut pas mieux./

<En marge gauche de la première page, verticalement>

.P.S. on prétend que la genisse est si grasse que si on la faisait couvrir dans l'état où elle est, elle risquerait de périr en/ mettant bas. je n'ai pas voulu, mon cher ami, te taire cette observation.//

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

.P.S. M^{me} de Morteuil, M^r de Scorailles ; M^r et M^{me} Charvin et M^r le Curé te [d]isent les choses les plus

¹ Entre cette lettre et la précédente conservée (1^{er} avril 1816, MNN), Nicéphore avait écrit à son frère : « *Je profite du peu de temps que nous avons à passer ici, pour faire faire une espèce d'œil artificiel qui est tout simplement une petite boîte carrée de six pouces de chaque face ; laquelle sera munie d'un tuyau susceptible de s'allonger et portant un verre lenticulaire. Je ne pourrais sans cet appareil me rendre complètement raison de mon procédé. Je m'empresserai de t'informer du résultat de l'expérience que je compte faire lorsque nous serons de retour à Saint-Loup* » (lettre du 12 avril 1816, document original perdu).

² Dès le début de ses expériences, Nicéphore s'intéresse donc à l'optique de la chambre noire. On le verra ainsi tester différents dispositifs au cours de l'année 1816. Cet aspect de ses recherches sera ensuite délaissé jusqu'en 1825 où Niépce, satisfait de son invention, cherchera à la perfectionner en améliorant sa chambre noire (cf. Lettre du 23 juin 1825, ASR). Entre 1816 et 1825, il semblerait donc qu'il ait effectué tous ses essais avec les trois appareils qu'il mit au point au cours du printemps 1816.

³ Antoine et Victor Mignon étaient deux des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

honnêtes./

M^{me} de Morteuil doit venir s'installer demain à S^t Loup⁴. Voilà [une g]êne est un embarras de plus.//

://: À Monsieur,/

Monsieur Niépce aîné, chez M^r/
Barrat, ancien hôtel de Boulogne, rue/
du Bacq, N°42 faubourg S^t Germain/
à Paris,/
À Paris/

<Cachets postaux>

70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

25 Avril 1816

⁴ Saint-Loup-de-Varenes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.